

# Buisson détaille comment Sarkozy a trahi ses engagements sur le halal



Pages 304-305 de [La Cause du peuple](#), Patrick Buisson raconte comment Nicolas Sarkozy a trahi deux de ses engagements sur le dossier de la viande halal : ses promesses sur le respect de l'étourdissement (norme générale européenne) à la Fondation Brigitte Bardot, et sur l'étiquetage systématique des viandes abattues selon cette méthode [dangereuse pour la santé](#).

En comparaison, le débat sur l'étiquetage halal le plongea dans un embarras autrement profond. Le coup fut porté en pleine campagne présidentielle par une Marine Le Pen très sûre de son fait, lorsqu'elle affirma, le 18 février 2012, que l'ensemble de la viande distribuée en Ile-de-France provenait exclusivement d'animaux abattus selon la *dhabiha*, la méthode conforme à la loi islamique prescrivant l'égorgeage sans étourdissement préalable. Après avoir démenti, dans un premier temps, l'information divulguée par la candidate du FN, les organisations professionnelles durent admettre que, pour simplifier la chaîne et réduire les coûts, les grands opérateurs du marché s'étaient engagés dans une généralisation de cette pratique rituelle.

De la conjonction entre les règles musulmanes et les consignes de la rentabilité, il ressortait que la majorité des consommateurs étaient obligés de manger halal sans le vouloir et sans même le savoir, outre le fait qu'on faisait supporter à l'ensemble des Français – là aussi dans l'ignorance la plus complète – les coûts supplémentaires induits par ce type d'abattage, ainsi qu'un impôt religieux reversé aux imams par les entreprises de certification

halal. Hourvari chez les préposés au cadrage de la pensée qui crièrent au hors-sujet : comment, dans un pays qui comptait 3 millions de chômeurs, osait-on venir polluer le débat avec « ce genre de questions qui n'intéressaient pas les électeurs » ? « Un faux problème », plaida de son côté Alain Juppé. Comme si, dans une France où la cuisine était un art, la transparence un dogme et la traçabilité une religion, il devenait soudainement inconvenant que le citoyen voulût savoir ce qu'il y avait dans son assiette.

En présence de ce cas type d'assimilation à l'envers, Nicolas Sarkozy n'avait le choix qu'entre se contredire et s'affaiblir. La vérité oblige à dire qu'il parvint à faire les deux en un laps de temps record. Se contredire ? Sa position sur le sujet avait déjà évolué à plusieurs reprises. En 2006, il avait promis à la Fondation Brigitte-Bardot et aux organisations de protection animale de supprimer la dérogation qui permettait d'égorger l'animal encore conscient, alors que le droit commun exigeait qu'il fût étourdi au préalable. Non seulement cette promesse n'avait pas été tenue, mais, à Bruxelles, le gouvernement français s'était opposé à l'adoption de la norme autrichienne qui imposait ledit étourdissement. De même que, sous la pression conjointe des autorités juives et musulmanes alliées pour la circonstance, il fit expurger du « Règlement européen d'information des consommateurs sur les denrées alimentaires », publié le 25 octobre 2011, l'obligation d'étiquetage des viandes en fonction de leur mode d'abattage. Fidèle à la ligne qu'il avait suivie sans discontinuer depuis son élection, le président-candidat, en visite le 21 février 2012 au pavillon de la boucherie de Rungis, choisit dans un premier temps de démentir le propos de Marine Le Pen et de balayer d'un revers de main « une polémique qui n'avait pas lieu d'être ».

D'instinct, il sentit vite cependant que, si l'affaire ne faisait qu'irriter les papilles délicates des arbitres du bon goût, les Français, quant à eux, risquaient d'en faire tout un plat. L'enquête Ifop-Paris-Match confirma que, contrairement à ce que psalmodiait la classe politique, le sujet de la viande halal était bel et bien servi à toutes les sauces dans les conversations privées des Français<sup>17</sup>. Je n'eus pas à argumenter davantage. Prenant allègrement le contrepied de ses positions antérieures, il se déclara favorable à l'étiquetage de la viande en fonction de la méthode d'abattage, lors de son meeting du 3 mars à Bordeaux. Pour faire presque aussitôt marche arrière, trois jours plus tard, au cours de l'émission politique phare de France 2, « Des paroles et des

actes », en se prononçant cette fois-ci pour un étiquetage sur la base du seul volontariat. Ce qui revenait à vider la mesure de toute substance. L'explication de cette volte-face donnée par les médias fit, à l'époque, la part belle à l'action de certains groupes de pression soucieux de préserver un système dans lequel l'absence d'étiquetage permettait de faire financer les filières rituelles par l'ensemble des consommateurs. La rente du halal, bien supérieure à la taxe casher, et les flux financiers qu'elle nourrissait étaient un sujet tabou dont la seule évocation suscitait chez les notables musulmans des réactions d'une rare violence.

Au-delà de l'enjeu économique, certes considérable pour les bénéficiaires des largesses d'une République qui ne savait se montrer rigoureusement laïque qu'à l'égard de l'Eglise, l'ultime retournement de Sarkozy resta cependant pour moi un mystère. Qui l'avait décidé à changer d'avis? Comment et pourquoi? Autant de questions qui, sur le moment, ne trouvèrent pas de réponse. Une chose était sûre en tout cas : à peine mise en œuvre, la stratégie qui consistait à émettre de la fausse monnaie électorale gagée sur les promesses du candidat afin de renflouer le déficit du bilan présidentiel avait fait long feu.

## **Joachim Vellocas**

<http://islamisation.fr/2016/09/30/buisson-detaille-comment-sarkozy-a-trahi-ses-engagements-sur-la-certification-halal/>

[Acheter La Cause du peuple](#), 400 pages de révélations sur la gouvernance Sarkozy.